

Harcèlement scolaire : des professionnels pour vous aider



Image : Freepik

Dans cette nouvelle [fiche d'information](#) destinée aux patient.es, vous trouverez des conseils pratiques pour réagir si vous êtes confronté.e directement ou indirectement à des cas de harcèlement en milieu scolaire. Celui-ci peut se manifester par des violences verbales (insultes), non-verbales (gestes obscènes), physiques (coups) ou psychologiques (propagation de rumeurs...).

Quelle que soit la forme de ce harcèlement, il se caractérise par les éléments suivants :

- il y a intention de nuire de la part de l'agresseur
- les actes sont répétés, ne sont pas des incidents isolés
- il y a un déséquilibre de force entre les personnes concernées (âge, taille, statut social, maladie chronique, différence physique)

Le harcèlement scolaire a un impact important sur la santé physique et mentale des adolescents, il est donc essentiel de repérer les signes et d'agir. D'autant que la souffrance engendrée peut avoir des conséquences à long terme sur la santé de l'adulte. Pour y faire face, il existe un réseau de professionnels qu'il ne faut pas hésiter à impliquer : en

premier lieu, le médecin généraliste, qui peut conseiller les jeunes et leurs familles en toute confiance, ainsi que référer vers d'autres professionnels, notamment au sein du centre psycho-médico-social de l'école.

Pour plus d'informations, consultez la [fiche d'information](#) disponible sur notre site.

Rappel des numéros utiles :

- **0800 95 580** – École & Parent (numéro gratuit, de 9h à 13h en semaine).
- **103** – Écoute Enfant (numéro gratuit, de 10h à minuit, 7j/7).
- **0800 32 123** – Centre de prévention du suicide (numéro gratuit, 24h/24)